

N°1004

du 14
MARS
2017



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

P.4 Efforts de développement des communautés des localités minières

Un décret fixe la contribution des entreprises à 0,75% du chiffre d'affaires annuel

P.3 A l'issue d'une prise de contact et un échange informel

Fort soutien des ambassadeurs du G5 à la Commission des réformes

P.3 Avec la maladie à virus Ebola

Le ministère de l'Environnement n'est jamais assez prudent

P.6 Réponse aux besoins de mécanisation

La Société cotonnière équipe des producteurs postulants



Mme Awa Nana-Daboya,
Présidente de la commission des Réformes

P.3 Secteur de l'éducation

Les propositions de sortie de crise

P.7 Construction d'ouvrages sociocommunautaires de base

Le PUDC enclenché dans le Grand Lomé

PA-LUNION .com

L'actualité nationale et internationale en vrai

24h/24

www.pa-lunion.com

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 22 61 35 29 / 90 05 94 28

AZIMUTS INFOS

Biomimétisme: un appareil photo inspiré de l'œil d'un aigle

L'université de Stuttgart a développé un appareil photo sur puce miniature dont le système optique imprimé en 3D est inspiré de la fovéa de l'œil d'un aigle. Plus performant qu'un capteur photo de taille équivalente, il pourrait être embarqué dans des microdrones pour faire de la surveillance, servir en imagerie médicale ou en robotique.

L'acuité visuelle des rapaces, et en particulier celle des aigles, est bien connue. Une fois encore, la science s'inspire des extraordinaires capacités de Mère Nature pour inventer quelque chose d'étonnant. En l'occurrence, il s'agit d'un appareil photo miniature dont les lentilles inspirées de la fovéa de l'œil d'un aigle sont imprimées en 3D directement sur un capteur CMOS (complementary metal-oxide semiconductor). Développé par une équipe de l'université de Stuttgart (Allemagne), ce dispositif voué à faire de l'imagerie de précision offre un champ d'application assez vaste.

La fovéa est une minuscule fossette de la partie centrale de la rétine composée de photorécepteurs appelés cônes qui permettent de distinguer les couleurs. Le champ de vision de la fovéa est très étroit, seulement 1 degré, mais c'est la zone où l'acuité visuelle est la plus élevée. La fovéa humaine comporte environ 200.000 cônes par mm², celle de l'aigle environ 1 million par mm².

Un appareil photo basé sur le principe de la fovéa va fonctionner de la manière suivante : plus on va vers le centre de l'image, plus le niveau de résolution augmente. De flou sur ses bords, le cliché devient hautement détaillé en son centre. Ce type de photographie peut s'avérer très performant pour faire de l'imagerie ciblée sans avoir à produire un cliché très détaillé dans son ensemble qui nécessiterait beaucoup de ressources pour son traitement et serait donc difficilement miniaturisable.

Les lentilles sont imprimées en 3D directement sur le capteur d'image

Dans leur article paru dans Science Advances, les chercheurs de l'Institut of Applied Optics and Research Center de l'université de Stuttgart détaillent la conception de leur appareil photo. Il consiste en plusieurs groupes de quatre lentilles ayant chacune une longueur focale spécifique comprise entre 31 et 123 millimètres et dont le champ de vision va de 20 à 70 degrés. L'appareil va pouvoir prendre simultanément des clichés en haute et en basse résolution qui vont ensuite être superposés pour donner une image finale dont la définition ira en augmentant à mesure que l'on approche de sa partie centrale.

Les lentilles sont fabriquées par impression 3D directement sur le capteur d'image CMOS. Chaque lentille n'occupe que 300 micromètres carrés de surface sur la puce pour une hauteur inférieure à 200 micromètres. L'avantage de ce procédé est qu'il permet de concevoir la partie optique en une seule étape sans alignement ni calibrage. Les ingénieurs à la recherche d'un système de capture d'image à la fois précis et rapide à fabriquer ont là une solution des plus intéressantes.

Quant aux applications potentielles, les chercheurs de l'université de Stuttgart envisagent de nombreuses possibilités. Cela va de l'imagerie médicale type endoscopie, en passant par la métrologie optique et la détection optique pour les voitures autonomes et la robotique jusqu'à la surveillance par des microdrones ou d'autres systèmes miniatures. Pour le moment, les scientifiques vont s'atteler à perfectionner leurs lentilles en travaillant notamment sur un revêtement antireflet afin de lutter contre les défauts qui surviennent lorsque les photos sont prises sous certains angles.

Des médicaments électroniques qui carburent à l'acide gastrique

Une équipe du MIT a développé un micro-générateur électrique pouvant être alimenté par l'acide chlorhydrique présent dans l'estomac. Il pourrait faire fonctionner des capteurs ou des pilules électroniques chargées de diffuser un traitement dans notre organisme.

La plupart des piles et des batteries fonctionnent à partir d'acide. Une expérience scientifique souvent pratiquée à l'école illustre bien ce principe : celle de la pile au citron. Prenez un demi-citron, plongez dans la pulpe un morceau de zinc et un autre de cuivre : cela permet de produire et faire circuler du courant en utilisant l'acide citrique en guise d'électrolyte. Vous pouvez ainsi vous amuser à alimenter de petits appareils électroniques ou à faire fonctionner une Led.

C'est en s'inspirant de ce procédé que des chercheurs du MIT (Massachusetts Institute of Technology) et du Brigham and Women's Hospital, aux États-Unis, ont conçu un micro-générateur alimenté par l'acide chlorhydrique produit par l'estomac. Selon eux, ce dispositif pourrait permettre de faire fonctionner des capteurs ou des pilules électroniques chargés de diffuser un traitement en proposant une source d'énergie plus sûre pour l'organisme qu'une pile ou une batterie miniature.

Ils ont donc fabriqué un micro-générateur de la taille d'une gélule (40 mm de long pour 12 mm de large) contenant un capteur de température et un transmetteur radio 900 MHz. Le tout était relié à des languettes de cuivre et de zinc collées sur la partie externe de l'enveloppe. Au contact de l'acide de l'estomac, ces deux pièces se conduisent comme des électrodes et permettent la circulation du courant qui va alimenter le dispositif.

Théâtre

Quand deux auteurs togolais parlent du wax

La fameuse pièce sur le wax est un prétexte pour togolais Gustave Akakpo et Marc Agbédjidji pour plonger dans l'univers de ce pagnon, ses origines, l'imaginaire qu'il draine à travers un discours politique et sociétal.

Ce samedi 18 mars à 20h00, sera jouée la pièce de théâtre "Si tu sors, je sors", dans le cadre de la Quinzaine de la Francophonie.

Le spectacle porte sur une pièce des dramaturges togolais Gustave Akakpo et Marc Agbédjidji. La mise en scène est assurée par Marc Agbédjidji et tourne autour de l'histoire et du langage du pagnon wax et des Nana Benz du Togo, et met en abyme un discours politique et sociétal sur le Togo, son histoire, son peuple, sa relation à l'Occident.

La pièce : Le pagnon comme instrument d'expression

Le wax, nom générique des célèbres pagnes africains, est emblématique des cultures d'Afrique de l'Ouest et du centre. Il y est même devenu une tradition. Et pourtant, il est le fruit de conquêtes, d'emprunts, de métissages, venus de nombreuses cultures. Né en Indonésie, importé en Afrique de l'Ouest, le wax fera la richesse d'industries textiles hollandaises et celle de

véritables dynasties de grandes commerçantes : les Nana Benz du Togo.

Les pagnes wax sont surtout le véhicule d'un ensemble de messages sociétaux émis par les motifs. Symboles de lien social, d'appartenance ou de résistance, d'adhésion ou de défiance, le pagnon s'exprime. Messenger féministe, le wax "Si tu sors, je sors" rappelle que là où l'homme va, la femme peut aller également !

Diplômé d'anthropologie à l'Université de Lomé, Elemawusi Marc Agbédjidji, débute le théâtre en 2004. Après avoir joué plusieurs dans plusieurs mises en scène de dramaturges togolais (Alfa Ramsès, Rodrigue Norman), il a porté sur la scène avec une grande réussite Les monologues du vagin, de Eve Ensler en 2009 ; Deux tickets pour le paradis, de Jean-Paul Alègre en 2012 au Togo, et Si tu sors, je sors ! au festival des francophonies à Limoges en 2016.

Ses spectacles tournent régulièrement au Bénin, Belgique, Burkina-Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, France, RDC et au Mali.

En tant que dramaturge, Marc Agbédjidji est également l'auteur de plusieurs œuvres dont Si tu sors, je sors, co-écrit avec Gustave



Akakpo, Editions Lansman, 2016. Théâtre ; Cross body lead, Inédit, 2015. Il est aussi directeur de La Fabrik, un Laboratoire de recherche artistique à Lomé. Lieu Institut Français du

Togo (Lomé) Date 18 mars à 20 heures Des billets seront disponibles en prévente au tarif de 3000 FCFA, jusqu'au samedi 18 mars à midi

Patrimoine

Exposition itinérante sur le patrimoine togolais



6000 jeunes du sud Togo ont eu à cœur de découvrir les instruments de musique traditionnels de leur région grâce à une exposition itinérante qui s'est déroulée en du 14 au 28 janvier 2017 au Lycée de Tsévié ville, d'après le site Unesco du Togo.

Cette exposition a constitué l'activité finale d'un projet d'une année mis en œuvre par la Commission nationale du patrimoine culturel (CNPC) du Togo pour la sauvegarde de cet élément du patrimoine culturel immatériel du Togo. Des animations pédagogiques ont permis aux jeunes et aux enseignants de se réapproprier les savoir-faire et les pratiques associés à ces instruments. Le projet avait pour objectif la réalisation d'un inventaire complet et la revitalisation de la chaîne de transmission intergénérationnelle. Ainsi, grâce au travail d'inventaire mené par 5 jeunes enquêteurs formés à cet effet,

96 différents instruments et pratiques y afférents ont été documentés avec la participation des communautés et un répertoire a été produit. De plus, 55 jeunes membres des communautés ont été formés à la facture des instruments par les praticiens eux-mêmes. Durant la formation, les maîtres d'atelier ont pu transmettre aux jeunes participants non seulement les notions essentielles sur les techniques de fabrication des instruments mais aussi les traditions et savoir-faire liés à ces instruments suscitant l'intérêt des plus jeunes pour les rituels, par exemple la sortie du tambour parlant Atopani et les tambours liés à la danse Kinkan ou encore les travaux de la forge à Yohonou.

Financé par le Fonds du patrimoine culturel immatériel de la Convention de 2003 ce projet constitue une phase pilote qui pourra être étendu à tout le territoire togolais.

Dessin animé

Petit poilu passe sur la chaîne Piwi+ dès le 1er avril

Le héros de la bande dessinée jeunesse sans parole débarque à partir du 1er avril sur la chaîne Piwi+.

La série jeunesse Petit Poilu arrive en version animée sur la chaîne Piwi+, du groupe Canal+, le 1er avril. Imaginée par le dessinateur Pierre Bailly et la scénariste Céline Fraipont, cette bande dessinée sans parole est éditée par Dupuis.

Chaque matin, Petit Poilu embrasse sa maman et part sur le chemin de l'école. C'est là que commencent les aventures fantastiques, peuplées de rencontres et de petits monstres, dont il tirera un enseignement le soir venu.

Déjà diffusée sur la chaîne belge

OUFFTV, la série animée, qui compte 78 épisodes, est programmée chaque matin à 7 heures, puis en semaine à 16h30 et le week-end à 15h35. Dans le cadre de son rendez-vous "Tes livres s'animent", la chaîne Piwi+ a déjà diffusé les adaptations animées de Miru Miru, Molang, Ariol, Grabouillon ou encore Pierre Lapin.

À l'occasion de la diffusion de la série, Piwi+ propose également son prolongement digital ludique en lançant une application pour tablette disponible gratuitement sur iOS et Android. Au programme, trois histoires interactives au cours desquelles l'enfant accompagne son héros.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récupéré N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D. Hervé AGBODAN Maurille AFERI Pater LATE Kossiwa TCHAMDJA Koffi SOUZA Alan LAWSON Abel DJOBO Tony FEDA

Service photographie Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature LAWSON Laté

Graphisme

Guillaume BOGLA

Secteur de l'éducation

Les propositions de sortie de crise

Late Pater

Dans le souci de trouver une solution viable et durable aux crises qui paralysent le secteur de l'éducation, le gouvernement togolais a mis sur pied, le 18 janvier 2017, un groupe de travail en vue d'examiner les mesures susceptibles de régler les revendications qui sous-tendent les grèves des enseignants. Après six semaines de réflexions dans un cadre inclusif et élargi à tous les partenaires de l'éducation, le groupe de travail a remis au Chef du gouvernement, ce 10 mars 2017, les conclusions de son travail. Les sujets qui ont fait l'objet des réflexions sont les relatifs à l'intégration des enseignants auxiliaires dans la catégorie des fonctionnaires, au règlement des problèmes liés aux cotisations ou prélèvements opérés sur le salaire de certains enseignants auxiliaires avant leur intégration dans le cadre des fonctionnaires, aux émoluments des enseignants et surtout à la question du statut particulier des enseignants.

Au regard de toutes ces doléances, Komi Selom Klassou a réaffirmé l'engagement du gouvernement à continuer de favoriser, dans une approche globale, la recherche de solutions idoines aux problèmes du secteur de l'éducation. En ce qui concerne l'intégration des enseignants auxiliaires, le Premier ministre a rappelé qu'en application des dispositions du statut général de la fonction publique, 12 747 enseignants ayant fourni leurs dossiers complets ont reçu leurs actes de nomination avec effet à compter de janvier 2017. « Il appartient à ceux dont les dossiers restent à compléter de le faire dans les meilleurs délais », a-t-il indiqué. Au sujet de la question des cotisations ou prélèvements opérés sur le salaire de certains enseignants auxiliaires avant leur intégration dans le cadre des fonctionnaires, selon ses mots, le Gouvernement décide de mettre en place une Cellule ad hoc chargée de régler le problème des enseignants concernés.

Et il poursuit : en ce qui concerne les émoluments des enseignants, je puis vous assurer qu'ils bénéficient d'une attention particulière les enseignants. Des mesures incitatives ont toujours été appliquées à ce secteur et continuent d'être améliorées. Par exemple, au sujet de la grille salariale : à diplôme égal, le citoyen qui choisit la profession enseignante est recruté et classé dans une catégorie supérieure par rapport à un autre qui est recruté dans l'administration générale. A titre d'illustration, avec le diplôme de maîtrise obtenu la même année dans la même discipline, l'enseignant est surclassé dans la catégorie A1 indice 1300 tandis que son collègue de l'admini-



Le Ministre Bawara remettant les conclusions au P.M. Klassou

nistration générale est classé en catégorie A2 indice 1100. Comme pour convaincre les populations à mieux croire au gouvernement, Selom Klassou a tenu à porter à la connaissance du public qu'à l'instar des autres fonctionnaires, les enseignants ont bénéficié d'améliorations substantielles de leurs salaires au cours des dix dernières années, avec en moyenne une augmentation de plus de 70% pour les enseignants en début de carrière et de plus de 80% pour leurs aînés en fin de carrière, pour les catégories supérieures. Mieux, pour les catégories inférieures ces améliorations se situent une moyenne entre 130% en début de carrière et près de 200% en fin de carrière. A ce traitement salarial s'ajoutent d'autres avantages spécifiques en faveur des enseignants. Il s'agit d'une part des primes de rentrée et de bibliothèque et de la prime d'incitation à la profession et d'autre part d'un volume horaire allégé eu égard aux contraintes de la profession.

Seulement, on pourra rétorquer que tout ceci est déjà bien connu et qu'il faut chercher à en ajouter. A juste titre, le Premier ministre, lui-même, déclare : « toutefois, dans le souci de mieux répondre aux exigences particulières de cette noble profession, le Gouverne-

ment étudiera avec beaucoup d'intérêts et dans un délai record la question du statut particulier des enseignants. Nous voulons rassurer que tous les défis et préoccupations ayant fait l'objet des conclusions du Groupes de travail vont être examinés avec la même attention. Dans cette optique le Gouvernement étudiera ensemble avec les autres acteurs du système éducatif la situation préoccupante en matière d'infrastructures mobilières et immobilières, d'équipement et de matériels didactiques, des effectifs des enseignants et du personnel d'encadrement pédagogique ainsi que la question de la formation initiale et continue. Dans le même esprit la situation des enseignants du confessionnel, qui bénéficient déjà de l'appui de l'Etat, sera également examinée.

Vivement que tout l'intérêt soit porté à cette noble profession d'enseignants ! Eux qui n'ont pas la même force qui a dû peser pour que d'autres Togolais soient réemmenés. Pour l'heure, les enseignants estiment que tout ce spectacle n'a rien donné de concret. Cette semaine est encore paralysée par des grèves. Et ce n'est que l'enfant du pauvre Togolais, fréquentant l'école publique, qui en souffre.

Avec la maladie à virus Ebola

Le ministère de l'Environnement n'est jamais assez prudent

Moins d'un mois après l'annonce de la fin de l'épidémie à virus Ebola en Guinée le 29 décembre 2015, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait déclaré la fin de la transmission d'Ebola au Liberia, le dernier pays encore touché. Cette annonce marquait l'arrêt total de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest, la plus meurtrière depuis l'identification du virus il y a 40 ans. Démarrée dans le sud de la Guinée en décembre 2013, l'épidémie s'est propagée au Liberia et en Sierra Leone, les trois pays les plus touchés, puis au Nigeria et au Mali. En deux ans, l'épidémie a fait officiellement 11 315 morts pour 28 637 cas recensés à travers dix pays, dont l'Espagne

et les Etats-Unis. Ce bilan, sous-évalué selon l'OMS, est supérieur à toutes les épidémies d'Ebola cumulées depuis l'identification du virus en Afrique centrale en 1976.

Plus d'un an après ce certificat de décès de l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest décerné par l'OMS, les autorités sanitaires togolaises restent toujours prudentes et ne transigent pas sur les principes de précaution édictés tout au long de l'épidémie, notamment : éviter le contact avec les animaux sauvages tels que les agoutis, les rats, les lièvres... Aussi le ministre de l'Environnement et des ressources forestières, André Kouassi Ablom Johnson, dans un communiqué en date du 6 mars

A l'issue d'une prise de contact et un échange informel

Fort soutien des ambassadeurs du G5 à la Commission des réformes

La Commission de réflexion sur les réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles au Togo a reçu en une audience particulière le G5, un groupe de diplomates composé des ambassadeurs de la France, d'Allemagne, de l'Union européenne, des Etats-Unis et du Système des Nations Unies, le jeudi 09 mars dernier. Les échanges quoiqu'informels, se sont déroulés dans une ambiance décontractée avec à la clé la promesse de disponibilité des membres du G5 - à la togolaise bien sûr - à accompagner la Commission pour qu'elle fasse œuvre utile au Togo.

Eric J.

Selon la Présidente de la Commission des Réformes, Mme Awa Nana-Daboya, cette rencontre a été une initiative des ambassadeurs qui ont bien voulu s'enquérir de l'état de la Commission elle-même et de l'état d'esprit de ses membres. L'approche du G5 est salutaire du mo-

présidente et la commission qui était réunie en format plénière pour une prise de contact et un échange informel avec cette commission sur des sujets qui sont importants pour le Togo. a déclaré M. Marc Fonbaustier, ambassadeur de France au Togo, porte-parole de la délégation du G5 au sortir de l'audience.

manière inclusive par des rencontres d'échanges avec les acteurs politiques étatiques et/ou non étatiques et des personnalités-clés du pays pour recueillir leurs attentes et opinions. Après Lomé pendant une dizaine de jours que la Commission a rencontré près d'une quarantaine de personnalités, elle prévoit une démarche similaire sur toute



Les membres de la Commission et les diplomates du G5 (Photo de famille)

ment où il est souvent apostrophé par les politiques et la société civile sur sa position par rapport à la création de cette commission par le Chef de l'Etat alors que plusieurs démarches pour opérer les réformes n'ont toujours pas abouti. C'est donc pour avoir une idée nette sur le cahier de charges, la méthodologie et les stratégies de la Commission pour aboutir à de véritables réformes tant souhaitées par les Togolais que les diplomates du G5 ont entrepris cette mission exploratoire. « Nous avons été très sensibles à l'accueil qui nous a été réservé par madame la

Evidemment, le G5 a été bien servi au cours de cette rencontre où tous les membres de la Commission en commençant par sa présidente ont pris la parole pour éclairer les zones d'ombres des diplomates. Les échanges qui ont fait suite aux propos des ambassadeurs ont rassuré les deux parties sur la bonne piste prise par la Commission vers de véritables réformes. Cela ne pouvait en être autrement quand, déjà, au lendemain de la mise en place de ses membres le 03 janvier dernier, la Commission a démarré ses activités de

l'étendue du territoire national. Cette initiative a pour finalité de prendre en considération les avis de la majorité des Togolais. D'ailleurs, par rapport à l'immensité de la tâche et incapable de toucher tous les citoyens, la Commission mettra en place son site Internet destiné à informer le plus largement possible les citoyens de ses activités et également à permettre à ceux qui le désirent d'y déposer leurs avis et contributions. L'une des informations essentielles apportées aux diplomates est que la Commission ne négligera aucun

(suite à la page 4)

Economie nationale en 2016

Le ralentissement ou l'abandon de certains travaux routiers ressentis dans les chiffres

* Les Togolais ont consommé plus de 24 milliards Cfa d'électricité en 3 mois.

Late Pater

Au troisième trimestre 2016, les disponibilités totales en énergie électrique de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) s'élevaient à 269.229.803 kwh, en baisse de 14,3% en variation trimestrielle et en hausse de 3,4% par rapport à la même période de l'année précédente. Ces disponibilités comprennent la production locale de la CEET, la production de ContourGlobal et les achats auprès de la Communauté Electrique du Bénin (CEB). La production de la CEET s'est établie à 4.582.700 kwh, en baisse de 60,8% par rapport au deuxième trimestre 2016. La pro-

duction de ContourGlobal, qui s'élève à 185.235.800 kwh, enregistre une baisse de 3,2% par rapport au trimestre précédent. Les achats auprès de la Communauté Electrique du Bénin se chiffrent à 79.411.303 kwh, en baisse de 28,5% par rapport au deuxième trimestre 2016.

La consommation d'énergie moyenne tension facturée au cours du troisième trimestre 2016 se chiffre à 89.634.095 kwh pour un montant hors TVA de 8.923.153.106 francs Cfa, en baisse respectivement de 10,4% et 9,9% par rapport au trimestre précédent. La quantité d'énergie basse tension facturée et le montant hors TVA connais-



Un chantier de route à Lomé

sent respectivement un repli de 8,9% et 8,6% par rapport au deuxième trimestre 2016 pour atteindre respectivement 133.052.576 kwh et 15.199.943.113 francs Cfa. Comparées au troisième trimestre 2015, les disponibilités totales de la CEET augmentent de 3,4%. Cette

progression est induite par la hausse de la production de ContourGlobal et celle de la CEET respectivement de 152,4% et 13,6%. La quantité d'énergie moyenne tension facturée au cours de la période sous revue et le montant hors TVA facturés progressent respectivement de 3,8% et 4,1% par rapport à la même période de 2015. Sur la même période, la quantité et le montant hors TVA facturés de l'énergie basse tension sont en hausse respectivement de 2,8% et 2,9% par rapport au troisième trimestre 2015.

Au titre du troisième trimestre 2016, le nombre total des abonnés augmente de 2,9% par rapport au deuxième trimestre 2016 pour atteindre 317.342. Cet accroissement est induit par une hausse du nombre des abonnés moyenne tension de 0,6% et du nombre des abonnés basse tension de 2,9%. Comparé à la même période de 2015, le nombre total des abonnés croît de 11,5% au troisième trimestre 2016, sous l'effet d'une hausse du nombre des abonnés moyenne tension et du nombre des abonnés basse tension respectivement de 4,1% et 11,5%.

Au terme des neuf premiers mois de l'année 2016, les disponibilités totales de la CEET ont atteint 878.358.798 kwh contre 813.023.919 kwh un an plus tôt. La production de ContourGlobal progresse de 114,9% pour s'établir à 485.799.540 Kwh. La production de la CEET augmente de 47,6% tandis que les achats auprès de la CEB baissent de 35,3% pour se situer respectivement à 22.878.162 kwh et 369.681.096 kwh. La consommation d'énergie moyenne tension facturée au cours des neuf premiers mois de 2016 se chiffre à 290.862.903 kwh, en augmentation de 6,6% par rapport à la même période de l'année précédente. Le montant hors TVA facturé se chiffre à 28.789.657.580 francs Cfa, en hausse de 6,7% par rapport au cumul des neuf premiers mois de 2015. Sur la même période, la quantité et le montant hors TVA facturés de l'énergie basse tension augmentent respectivement de 12,0% et 12,4% pour se fixer respectivement à 453.883.660 kwh et 51.873.379.857 francs Cfa.

Pendant ce temps, toujours au troisième trimestre 2016, la quantité de produits pétroliers vendue s'élève à 106.827 m³/tm (mètre cube ou tonne métrique), en hausse de 2,2% et 32,6% respectivement en variation trimestrielle et par rapport à la même période de l'année précédente. La hausse en variation trimestrielle résulte de l'augmentation des «Produits Aviation» et du gaz butane. Les ventes des «Produits Blancs» se sont chiffrées à 79.132 m³, en baisse de 4,2% en variation trimestrielle en liaison avec la diminution de la vente du gas-oil de 3,6% et de l'essence super sans plomb de 5,6%. Les ventes du pétrole ont connu une hausse de

13,2%. Par rapport au troisième trimestre 2015, la composante pétrole des «Produits Blancs» a évolué à la baisse de 13,0%. L'essence super sans plomb et le gas-oil ont connu une hausse respectivement de 33,1% et 15,4%.

La quantité de «Produits Aviation» vendue enregistre une hausse de 59,7% et 131,3% respectivement en variation trimestrielle et en glissement annuel pour se situer à 21.317 m³. La composante «Kero AVTUR» est en progression de 59,7% par rapport au deuxième trimestre 2016, en liaison avec la hausse des mouvements des avions à l'Aéroport international Gnassingbé Eyadema. Par contre, la composante «AVGAZ» n'a enregistré aucune vente au cours du troisième trimestre 2016, tout comme au deuxième trimestre 2016.

Au cours du trimestre sous revu, les ventes des «Produits Noirs» se chiffrent à 490 tm contre 1.329 tm au deuxième trimestre 2016, soit une baisse de 63,1% en relation avec la non vente du produit «Bitume» et la diminution de celle du produit «Fuel 1500». En glissement annuel, elles sont également en baisse de 75,4%. La baisse des ventes des «Produits Noirs» s'expliquerait par le ralentissement voire l'abandon de certains travaux routiers dans le pays.

Le volume des ventes des «Autres Produits» au cours du troisième trimestre 2016 a diminué de 23,4% en variation trimestrielle pour se fixer à 4.442 m³/tm. Cette baisse est due à la diminution des ventes de toutes ses composantes à l'exception de celles des «Lubrifiants-Graisse» qui ont augmenté de 10,9%. En glissement annuel, les ventes ont progressé de 19,6% sous l'effet des produits «DDO» et «Lubrifiants-Graisse» respectivement de 44,0% et 3,9%. Le volume des ventes du gaz butane au cours du troisième trimestre 2016 est de 1.446 tm, en hausse de 3,7% et 6,2% respectivement par rapport au deuxième trimestre 2016 et en glissement annuel.

Le cumul des ventes des produits pétroliers sur les neuf premiers mois de l'année 2016 s'est établi à 292.955 m³/tm, en hausse de 25,1% par rapport à la même période de l'année précédente. Les «Produits Blancs», les «Produits Aviation», les «Autres Produits» et le gaz butane ont progressé respectivement de 19,6%, 79,7%, 25,8% et 20,2% tandis que les «Produits Noirs» ont régressé de 22,9%. Les composantes des «Produits Aviation» ont toutes progressé et celles des «Produits Noirs» ont toutes régressé tandis que celles des «Produits Blancs» et des «Autres Produits» ont évolué de façon contrastée. Le cumul du volume de gaz butane vendu au cours des neuf premiers mois de 2016 s'est fixé à 4.312 tm, en hausse de 20,2% par rapport à la même période de 2015.

Efforts de développement des communautés des localités minières

Un décret fixe la contribution des entreprises à 0,75% du chiffre d'affaires annuel

Dans le but de faire bénéficier les communautés des zones minières des retombées de l'exploitation minière, la loi n°2011-008 du 5 mai 2011 relative à la contribution des entreprises minières au développement local et régional a été adoptée en vue de mettre à contribution les entreprises minières dans les efforts de développement des dites communautés. Cette loi fait obligation à tout exploitant de ressources minières de contribuer au développement local et régional. Au sens de ladite loi, le terme «local» se rapporte au village ou au canton concerné par l'exploitation et le terme «régional» se rapporte à la préfecture concernée par l'exploitation, explique un rapport des ministres Sani Yaya de l'Economie et des finances, Dèdèrwè Ably-Bidamon des Mines et de l'énergie et Payadowa Boukpepsi de l'Administration territoriale, de la décentralisation et des collectivités locales.

Conformément à cette loi et aux résultats des concertations organisées, indique-t-on officiellement, un décret a été pris le 25 février 2017 en conseil des ministres qui détermine la nature et le montant de la contribution financière ainsi que la composition et le fonctionnement du comité de gestion de cette contribution. Cette contribution consistera en une participation financière annuelle et en la réalisation d'œuvres socio-économiques et communautaires par l'exploitant dans la collectivité territoriale concernée par l'exploitation.

Aux termes de ce décret, «la contribution financière est fixée pour les exploitants à grande échelle, les exploitants à petite échelle et les exploitants des matériaux de construction à 0,75% du chiffre d'affaires annuel». «Cette contribution financière versée par les entreprises minières ne les exempte pas de leur responsabilité sociétale et environnementale», soulignait le décret. Le montant ainsi défini est versé par les entreprises minières dans un compte ouvert dans les li-



Une carrière de phosphate

vres du Trésor public au plus tard le 31 janvier de l'année suivant l'exercice concerné. Tout retrait des fonds de ce compte pour la mise en œuvre des projets de développement local est décidé par le comité de gestion, un organe à mettre en place composé de quatre représentants de l'administration (Mines, Environnement, Finances et Administration territoriale), un représentant par entreprise, et quatre représentants des collectivi-

tés territoriales chargé de gérer les fonds de la contribution des entreprises minières. Ledit comité fait l'objet d'un audit annuel par un cabinet d'expertise comptable choisi sur la liste des cabinets agréés par le ministère en charge des Finances, selon les procédures en vigueur.

Il sera demandé au comité de : adopter les projets et programmes des localités concernées ; assurer le suivi et le contrôle de la mise en

œuvre des projets ; faciliter les relations entre les exploitants et les communautés locales et régionales concernées ; faire préparer les documents d'appel d'offres par les organes de passation des marchés publics de la préfecture concernée ; faire la dissémination des activités réalisées et rendre publics les rapports d'activités ainsi que d'audit annuel du compte de l'exercice écoulé. Les membres du comité de gestion – dont la fonction ne sera pas rémunérée – sont nommés par arrêté du ministre en charge des mines, après leur désignation par leur structure de provenance. Chacun d'eux sera nommé pour un mandat de trois (3) ans renouvelable une fois. Le comité peut, en cas de besoin, solliciter le concours de l'administration publique ou de toute personne ressource en raison de sa compétence. Des arrêtés du ministre chargés des mines précisent, en cas de besoin, les modalités d'application du décret.

A l'issue d'une prise de contact et un échange informel

Fort soutien des ambassadeurs du G5 à la Commission des réformes

(suite de la page 3)

texte consensuel établi par les acteurs de la vie sociopolitique au cours des accords, dialogues et autres pourparlers. Aussi se basera-t-elle sur les travaux de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation, CVJR, dont le rapport a été remis au Chef de l'Etat le 03 avril 2012 par Mgr Nicodème Barrigah, ainsi que les conclusions de l'atelier de réflexion sur les réformes du Haut Commissariat à la réconciliation et à l'unité nationale, HCRRUN, de juillet 2016, transmises également au Chef de l'Etat le 19 juillet 2016. C'est justement tout ce qu'a résumé la présidente Awa Nana-Daboya en ces termes : «... je voudrais dire que la

commission des réformes a été mise en place suivant le décret du 03 janvier dernier, et la commission s'est mise à l'œuvre. Et depuis le premier février, la commission, a estimé, qu'elle doit faire son travail, en se basant d'abord sur la documentation et tout ce qui a constitué, accords, dialogues, et tout ça, les documents qui sont basés là-dessus...» Avant d'ajouter : «En second lieu, la commission a estimé nécessaire de visiter et de rencontrer tous les acteurs, les acteurs politiques, comme étatiques, non étatiques, ainsi de suite.»

La stratégie de la Commission qui reste ouverte à tout interlocuteur a certainement épaté les diplomates.

En tout cas, c'est selon la présidente de la Commission. «Par conséquent donc, ce travail que nous faisons, d'inclusion, donc d'écouter tout le monde, parcourir tout le pays, par la suite a fait plaisir à nos amis. Et c'est à juste titre que le groupe des cinq comme on le dit, Ambassade d'Allemagne, de France, de l'Union européenne, des Etats-Unis et du PNUD, c'est ça le groupe des cinq, a demandé à nous rencontrer et nous les avons reçus...» a-t-elle indiqué. Au finish, «la discussion une des plus agréables» a conduit le G5 à apporter ouvertement son soutien à ce nouveau processus inclusif des réformes politiques, constitutionnel-

(suite à la page 7)

FOOTBALL/EQUIPE NATIONALE

Julien Chevalier, nouveau sélectionneur adjoint des Eperviers

Julien Chevalier a été nommé lundi sélectionneur adjoint des Eperviers en remplacement de Sébastien Migné devenu depuis peu entraîneur du Congo. L'information est communiquée par la Fédération togolaise de football (FTF).

Hervé A.

Selon un communiqué du Secrétariat général de la FTF, cette décision a été prise après une rencontre qu'a eue le Sélectionneur national, Claude Le Roy avec le président de la FTF, Guy Akpovy et le ministre en charge des Sports, Guy Madje Lorenzo à la suite du départ de Sébastien Migné.

Claude Leroy qui était tenu de proposer un adjoint conformément aux termes du contrat qu'il a signé avec le Togo a proposé la candidature de Julien Chevalier. "Après avis favorable du président du Comité exécutif de la FTF le ministre Guy Madje Lorenzo a procédé à la nomination de Julien Chevalier au poste de sélectionneur national ad-

joint", informe la FTF.

Le nouveau sélectionneur adjoint du Togo est détenteur d'une licence UEFA et était jusque-là le responsable de la formation à l'académie MimoSifCom de l'ASEC Mimosas à Abidjan.

Julien Chevalier (37 ans) a été footballeur et a commencé sa carrière dans les championnats amateurs en France avant de rejoindre la Côte d'Ivoire depuis 2011.

En ce qui concerne la sélection togolaise, Claude Leroy tient une conférence de presse mardi pour évoquer les préparatifs des prochains matchs amicaux contre la Libye et l'Egypte. Certainement qu'il abordera la nomination de Julien Chevalier.

(Avec breakingnews.com)



Julien Chevalier

Adebayor, le retour de l'Epervier

Plus d'un an après son dernier but en club et après une demi-saison sans contrat, Emmanuel Adebayor a retrouvé la joie du buteur le week-end en Turquie. En Allemagne, le Gabonais, Aubameyang reste toujours efficace au moment où le Burkinabé Préjuce Nakoulma marque ses premiers buts dans le championnat français.

Le Togolais Emmanuel Adebayor a ouvert son compteur-but en Turquie avec Istanbul Basaksehir face à Konyaspor (3-0) pour son deuxième match de championnat. Débarqué en Turquie dans les dernières heures du mercato d'hiver l'Epervier a dû patienter avant de fouler les pelouses à cause d'une blessure. Désormais rétabli, le capitaine togolais de 33 ans entend briller dans le huitième club de sa carrière.

Dans la rencontre entre le Hertha Berlin et Dortmund, le Gabonais Pierre-Emerick Aubameyang avait répondu à l'ouverture du score de l'Ivoirien Salomon Kalou. Mais c'est l'Eléphant qui a eu le dernier en s'imposant avec son équipe 2-1. La Panthère reste tout même en tête du classement des meilleurs buteurs de la Bundesliga avec 22 réalisations.

Le Ghanéen André Ayew pensait



avoir fait le plus dur en égalisant pour West Ham à la 88e minute face à Bournemouth, mais c'est bien son équipe qui va s'incliner avec une réalisation de Joshua King qui permit aux siens de l'emporter 3-2.

Hull City peut remercier son Sénégalais Baye Omar Niassse auteur d'un doublé face à Swansea. L'attaquant international, entré à la 63e minute, a fait la diffé-

rence et offert une précieuse victoire (3-2) à son équipe dans l'optique du maintien.

Le Burkinabé Préjuce Nakoulma a peut-être lancé son aventure nantaise avec un doublé qui a contribué à la précieuse victoire des Canaris à Montpellier. L'Etalon a marqué deux buts pleins d'opportunisme en étant bien à l'affût dans la surface pour punir les Montpelliérains battus 3-2. Les

buts de Montpellier ont été inscrits par l'Algérien Ryad Boudebouz, un troisième coup franc direct cette saison, et le Béninois Steve Mounié.

Si Nice est décroché en tête de la Ligue 1, il pourra s'en prendre en partie à l'Ivoirien Yann Karamoko. L'Eléphant de 18 ans a marqué face aux Aiglons et permis à Caen de ramener le point du match nul de son voyage à Nice (2-2).

On n'arrête plus le Franco-Camerounais Kylian Mbappé auteur de son 10e but de la saison samedi face aux Girondins de Bordeaux (2-1). Une réalisation qui conforte la place de leader du Championnat des joueurs du Rocher.

Issiar Dia, 1,65 m, et un coup de tête ravageur. L'aïlier sénégalais de Nancy a marqué un superbe but sur une reprise de la tête face à Lille. Insuffisant cependant pour éviter la défaite à domicile, 2-1.

UEFA

Pas de sanction pour l'arbitre de Barcelone-PSG

Si la victoire 6-1 du Barça contre le PSG est dès à présent entrée dans la légende de l'histoire de la Ligue des Champions, elle n'a cependant pas été épargnée par la polémique, notamment sur la prestation de l'arbitre M. Aytikin.

La désormais mythique "remontada" catalane a choqué l'Europe du football qui pensait l'exploit impossible et a, dans le même temps, profondément ébranlé les fondations du projet qatari au club parisien, qui connaît sa première crise majeure. Pourtant, côté sup-

porters, si l'humiliation passe très mal, les joueurs parisiens ne sont pas les seuls à subir la vindicte populaire.

En effet, un homme a particulièrement animé les débats post-match, l'arbitre allemand Deniz Aytikin. Sa prestation au Nou Camp a ainsi été violemment critiquée par de nombreux observateurs, à commencer par les médias d'Outre-Rhin qui considèrent que leur ressortissant a facilité le triomphe catalan en sifflant notamment un penalty "blague" sur Suarez. Marca de son côté assu-

rait même, au lendemain du match, que Pierluigi Collina, le responsable de l'arbitrage à l'UEFA, avait si peu apprécié la performance de l'officiel allemand qu'il songeait à ne plus lui attribuer de matches de Ligue des champions.

Une information finalement démentie hier par l'UEFA. Contactée par le média catalan Sport, l'instance a confirmé que le match entre le Barça et le PSG ne donnerait lieu à aucune sanction envers l'arbitre : "À chaque match nous analysons le travail des arbitres pour décider quels matches leur seront

attribués à l'avenir, mais de là à dire qu'il y aura des mesures contre cet arbitre ou qu'il sera sanctionné, il y a un monde. Pour nous, le match entre le Barça et le PSG est terminé au moment du coup de sifflet final. Il n'y a rien d'autre à signaler".

N'en déplaît donc aux 209 000 signataires de la pétition enjoignant l'UEFA à faire rejouer la rencontre, il semblerait bien que l'affaire doive en rester là. On surveillera cependant avec attention l'attribution des quarts de finale de la compétition, histoire de voir si M. Aytikin a vraiment conservé tout son crédit...

Adidas n'équiperait plus l'OM

Présent depuis 1974 à Marseille - excepté une parenthèse entre 1994 et 1996 - l'équipementier allemand Adidas cédera sa place en 2018. La rumeur courait depuis quelques jours. Elle est confirmée par Adidas qui l'a annoncé au club lundi matin : l'équipementier n'habillera plus l'OM lors de la saison 2018-2019.

Le contrat signé en 2010 pour huit ans, moyennant près de 10 M• annuels sans compter les primes de résultats, ne sera pas prolongé. Il s'agissait du plus gros deal enregistré pour un club français derrière le PSG qui reçoit 25 M• annuels de Nike.

"La marque a pris acte du fait qu'elle ne pourrait se mettre d'accord avec la nouvelle direction, malgré des propositions dynamiques et ambitieuses", écrit Adidas dans un communiqué. Les presque quarante-cinq ans de contrat n'ont pas pesé assez lourd face aux objectifs du nouveau propriétaire du club Franck McCourt, soucieux d'augmenter les recettes de l'OM.

La direction marseillaise discute avec plusieurs marques dont Under Armour, New Balance et Puma qui semble avoir une longueur d'avance. Marseille fait partie des plus gros vendeurs de maillots dans l'Hexagone, avec 325 000 tuniques écoulées chaque année, selon une étude de l'agence PR Marketing sur la période 2011-2016, derrière le PSG (526 000) et devant Lyon (177 000) habillé aussi par Adidas.

Ramos, capitaine décisif

Auteur du but de la victoire du Real Madrid face au Betis, Sergio Ramos a une fois encore fait honneur à son statut de joueur décisif. Au point d'être l'homme clé de la première place des Merengues.

En inscrivant le but de la victoire pour le Real Madrid face au Bétis, Sergio Ramos a une fois encore été l'homme décisif qui permet à Zinédine Zidane et aux siens de prendre la tête du championnat après la défaite du FC Barcelone.

L'histoire bégaye car le défenseur central du Real n'en est pas à son coup d'essai. Cette saison, il a déjà notamment été l'homme de l'égalisation en finale face à Séville en Super Coupe de l'UEFA (Super Coupe que le Real finira par remporter en prolongation), l'homme qui a permis au Real d'accrocher le Barça lors du Clásico.

Non content d'être le spécialiste des buts inscrits dans les derniers instants des matches, au point que le temps additionnel est désormais renommé par certains médias espagnols à son nom, devenant ainsi la minute "NoventayRamos" (la minute 90 et Ramos), Sergio Ramos peut se targuer d'influer directement sur le classement de la Liga espagnole avec ses sept réalisations en 18 apparitions.

Comme le souligne "As", il existe en effet une Liga avec et une Liga sans Ramos. Si le Real était privé de son capitaine, il serait ainsi relégué à la troisième place, à neuf points du leader Barcelone, à quatre de Séville et serait talonné par l'Atlético qui ne serait en effet qu'à une longueur et par Villarreal à trois points.

Patrick Kluyvert s'accroche à son poste !

Pointé du doigt par certains médias depuis plusieurs mois, l'actuel directeur du football du Paris Saint-Germain tient bon. Il assure qu'il sera là la saison prochaine.

Le fiasco du Paris Saint-Germain face au FC Barcelone, en Ligue des Champions, a déclenché une vague de critiques à l'encontre du club de la capitale. Si les reproches se faisaient discrets après l'éclatante victoire des hommes d'Unai Emery lors du huitième de finale aller au Parc des Princes (4-0), la déroute catalane a tout remis en cause. Pour expliquer l'incroyable scénario du Camp Nou, nombreux ont été désignés coupables, d'Unai Emery à Thiago Silva en passant par Nasser Al-Khelaifi.

Mais un homme a également cristallisé les critiques sur le mode de fonctionnement du PSG : Patrick Kluyvert. Nommé directeur du football du club francilien en juillet dernier, le Batave a grillé la politesse d'un Olivier Létang occupant jusque-là la fonction de directeur sportif adjoint. Une arrivée qui a fortement agacé l'ancien Rémois. Déçu de ce qu'il a ressenti comme un manque de confiance, Létang n'a pas apprécié la nomination à ce poste stratégique d'un élément sans expérience dans ce domaine. Logiquement, Kluyvert a donc été épié, scruté, notamment lors du dernier mercato hivernal. Et si le Batave a réussi à signer le coup Draxler, son supposé manque d'implication au quotidien a fait débat.

Samedi dernier, le président du club de la capitale indiquait d'ailleurs dans les colonnes du Parisien que des actes forts allaient être pris l'été prochain. "Nous allons travailler pour envoyer dès l'été prochain des signaux clairs qui montreront à tous à quel point nos ambitions restent fortes."

Réponse aux besoins de mécanisation

La Société cotonnière équipe des producteurs postulants

Jean AFOLABI

Nana Adam Nanfamé, directeur général de la Nouvelle société cotonnière du Togo (Nsct), a procédé le jeudi 02 mars 2017 à Mogou, dans la préfecture de l'Oti, à la remise de matériel de culture attelée aux producteurs de coton. En tout 37 producteurs postulants ont été équipés, précise le service de communication de la société cotonnière. L'équipement est composé de paires de bœufs et d'omniculteurs complets. Outre les équipements matériels, ce projet intègre aussi le dressage des bœufs qui a eu lieu au centre de dressage de la société cotonnière à Galangachi pendant 21 jours.

D'une valeur totale de 28.000.000 F CFA, ce projet mis en œuvre à la demande des cotonculteurs, sur la base du volontariat, constitue une première réponse au besoin de mécanisation exprimé par les cotonculteurs. Elle traduit aussi, souligne-t-on, la volonté de la société de toujours être à l'écoute et au service des producteurs. A cet effet, Monsieur Nanfamé a indiqué que la NSCT était prête à accompagner tous les cotonculteurs qui en font la demande et les a exhortés à le faire.



Les équipements mis à disposition constituent des crédits à rembourser sur la vente du coton. Les cotonculteurs ont exprimé leur gratitude à la NSCT et se sont engagés à prendre soins des animaux et des équipements mis à leur disposition.

Dans sa vision stratégique qui devrait amener le pays à atteindre une production de 200 000 tonnes de coton-graine à l'horizon 2022, la Nouvelle société cotonnière du Togo (Nsct) a jusqu'ici beaucoup tablé sur la qualité (95% de premier choix) et le rendement à l'hectare (1600 kg/ha). Après trois campagnes, le constat a été fait au cours d'un atelier, en octobre dernier à Atakpamé (160 km de Lomé), que les résultats n'ont pas tou-

jours suivi. Il s'est révélé que seul 54% des potentialités en superficies sont exprimées au niveau national, et 43% des potentialités de production par rapport aux performances actuelles. « *L'analyse de l'évolution des superficies de la production et des rendements de même que l'examen des potentialités des régions est une piste qui nous permettra de répondre à la grande question « comment produire ? » pour l'atteinte de cet objectif* », avait estimé Lakgnam Lanwi Paka, le directeur du Soutien à la production de la société cotonnière.

En termes de potentialités exprimées en superficie, la région des Savanes affiche 55 617 hectares, soit 88% de taux de réalisation et la région de la Kara

32 447 hectares, soit 81% pour ce qui est des deux régions-nord. La région Centrale affiche 18 239 hectares, soit 29%, la région Plateaux-Nord 38 663 hectares (48%), les Plateaux-Sud 64 204 hectares (42%) et la Maritime affiche 22 031 hectares, soit 50% de taux de réalisation. Mises ensemble, les six régions développent 194 025 hectares, soit 67% de taux de réalisation. Conclusion : il reste un effort de rendement à faire par toutes les Régions. Mais beaucoup plus dans la Centrale, les Plateaux-Sud et la Maritime.

Pour la campagne 2017-2018, il est projeté d'emblaver 62 598 hectares dans les Savanes, contre éventuellement 55 000 hectares à retenir, pour une production de 55 000 tonnes de coton à raison de 1 000 kg/ha. La Kara projette 32 395 hectares, contre 32 000 hectares qui pourraient être retenus pour une production de 32 000 tonnes. La Centrale vise 11 800 hectares contre 20 000 hectares à retenir éventuellement, pour 20 000 tonnes de coton. Les Plateaux-Nord projettent 23 045 hectares contre 25 000 hectares à retenir, pour 25 000 tonnes. Les Plateaux-Sud misent sur 35 500 hectares projetés contre 30 000 hectares à retenir pour 30 000 tonnes



de coton-graine. La Maritime compte sur 15 550 hectares contre 13 500 hectares à retenir pour une production de 13 500 tonnes. Au finish, sur le plan national, la société cotonnière pourrait atteindre 175 500 hectares à emblaver contre 180 888 hectares visés, pour une production nationale de 175 500 tonnes de coton-graine au rendement de 1 000 kg/ha. Pas très loin des 200 000 tonnes visées pour 2022. L'analyse de l'évolution des superficies, de la production et des rendements et des potentialités exprimées montre qu'un grand effort reste à faire pour l'atteinte de l'objectif 200.000 tonnes en 2022. Pour cette raison, aucun de ces quatre paramètres ne doit être négligé dans notre démarche, insistait

Lakgnam Lanwi Paka.

La filière cotonnière joue un rôle majeur et stratégique dans l'économie agricole du Togo. C'est l'un des produits agricoles qui contribue de manière significative au PIB. Comme première culture de rente du pays, elle intervient pour une part importante aux recettes globales d'exportation. La fibre constitue le quatrième produit d'exportation du pays après le clinker, le ciment et le phosphate. Le Togo est le 45^{ème} producteur de fibres et graines de coton dans le monde (en termes de valeur : source FAO, 2012). Il est de ce fait un des principaux producteurs en Afrique parmi entre autres le Mali, le Burkina Faso, le Zimbabwe, la Tanzanie.



Togotelecom

COMMUNIQUE

TOGO TELECOM INFORME SON AIMABLE CLIENTELE QU'ELLE ORGANISE UNE VASTE OPERATION DE REHABILITATION GRATUITE DES INSTALLATIONS TELEPHONIQUES A DOMICILE.

A CET EFFET, ELLE INVITE TOUT CLIENT POSSEDANT UNE INSTALLATION FILAIRE NON FONCTIONNELLE A SE RENDRE DANS TOUT ESPACE TELECOM POUR UNE PRISE EN CHARGE SPECIFIQUE DANS LE CADRE DE L'OPERATION.

TOGO TELECOM TIENT A RASSURER SON AIMABLE CLIENTELE QUE LES DISPOSITIONS PRISES CONCOURRONT A AMELIORER DURABLEMENT LA QUALITE DE SES PRESTATIONS.

TOGO TELECOM VOUS REMERCIE D'AVANCE DE VOTRE CONTRIBUTION A LA REUSSITE DE CETTE OPERATION.

LA DIRECTION GENERALE

Construction d'ouvrages sociocommunitaires de base

Le PUDC enclenché dans le Grand Lomé

Etonam Sossou

Quinze communautés dans le Grand Lomé seront dotées d'ici peu d'ouvrages communautaires marchands, sanitaires et socioéducatifs dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Urgence de Développement Communautaire (PUDC). La première pierre pour les travaux de construction de ces ouvrages a été posée le 09 mars 2017 au marché d'Attigou par la Ministre en charge du développement à la base, Mme Victoire Tomégah-Dogbé, en présence de la Représentante résidente du Programme des Nations unies, Mme Khardiata Lo N'diaye.

11 forages photovoltaïques, 09 blocs de latrines, 13 hangars cantonnaires de 28 places et 05 magasins de stockage seront réalisés pour un coût total de 358.000.000 Fcfa. Les quartiers concernés sont : Attigou, Haoussa-Zongo, Houssou- Kopé, Kpota-Colas, Zanguéra, Akodesséwa-Kponou, Baguida, Démakpoe, Zilidji, Lankouvi, Tokoin Tamé, Doulassamé, Totsigan, Dogbéavou, Aflao-Gakli pour une population estimée à 341.350 (trois cent quarante-un mille trois cent cinquante) habitants.

Cette action traduit la volonté du chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, de doter toutes les communautés du Togo d'infrastructures

sociocommunitaires de base essentielles à l'éclosion de leur développement. « Ces ouvrages vont permettre aux femmes de s'épanouir et de vaquer à leurs activités dans de meilleures conditions » a expliqué le Ministre du développement à la base.

Des chèques ont été remis aux entreprises attributaires après la signature des contrats entre elles et le Ministère. La Représentante résidente du PNUD au Togo, Mme Khardiata Lo N'diaye a déclaré que « rien n'est plus important pour soutenir les activités économiques des communautés à la base que de leur offrir des espaces de marché, et rien n'est plus important pour les fem-

mes que de leur offrir des centres qui peuvent abriter leurs activités économiques ».

L'approche participative a été respectée par des réunions organisées pour que les bénéficiaires s'approprient le projet en contribuant par leurs idées. Des séances de sensibilisations sont également prévues pour que les populations bénéficiaires prennent soin des ouvrages une

fois réalisés.

Le PUDC est un programme à 4 composantes: les infrastructures sociocommunitaires, les bâtiments scolaires, les cliniques mobiles, les points de forage, d'eau, les pistes rurales (1), le renforcement des capacités des populations (2), l'entrepreneuriat rural (3) et la géolocalisation (4). Pour l'exécution des projets d'ouvrages communau-

taires, le PNUD a signé une convention de partenariat avec le Ministère du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, qui à son tour a désigné l'Agence Nationale du Développement à la Base (Anadeb) comme maître d'ouvrage chargée de superviser ces travaux.

Avec l'appui de l'ANADEB

Des quartiers de Lomé mis au propre par les CDQ et CVD

Les membres des Comités de développement des quartiers (CDQ) et Comité villageois de développement (CVD) ont rendu au propre le 11 mars 2017, le tronçon Ramatou-Rond point Cimtogo en passant par Adakpamé et Akodesséwa.

Cette opération de salubrité à l'initiative de l'Agence nationale d'appui au développement à la base (ANADEB), structure du ministère du Développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, s'inscrit dans la logique de l'opération Togo propre décrétée par le gouvernement. Elle répond au souci, d'assainir davantage les quartiers par l'implication de toutes les franges de la population et renforcer le civisme et la citoyenneté au sein des communautés.

Cette population à majorité de femmes à laquelle se sont ajoutés des jeunes munies de coupe-coupe, balais, râtaux, piques, brouettes, fourches et tricycles, a enlevé le sable sur les trottoirs, fait le désherbage, balayage et le curage dans les caniveaux.

Après plus de trois ans de mise en œuvre du programme PDC-ZU, les populations ont développé de bonnes pratiques dont l'assainissement de leur milieu qui est l'une des composantes de ce programme à travers les Travaux à haute inten-

sité de main. Le programme PDC-ZU, veut également amener les communautés bénéficiaires à prendre en charge leur développement à travers leur implication active dans la planification, la mise en œuvre, la gestion de leurs microprojets planifiés.

Cette initiative est très appréciée

», a affirmé Mme Biova Gbassokpo, Présidente CDQ d'Adakpamé Adjrométi. Avant d'ajouter, « Outre les opérations de balayage, nous sensibilisons la population à éviter de verser des ordures dans des caniveaux ou de créer des dépotoirs sauvages ».

Il faut rappeler que le PDC-ZU



par les communautés car elles en tirent profit sur le plan sanitaire. « Avec ce programme, nous avons rarement des cas de paludisme et de choléra dans nos communau-

est exécuté dans les quartiers de Lomé, Kara et Dapaong par l'ANADEB pour répondre aux besoins des communautés à la base.

Paix et développement durable

Wanep-Togo associe les étudiantes

La branche togolaise du Réseau Ouest-Africain pour l'Edification de la Paix (Wanep Togo), a ciblé les étudiantes de l'université de Lomé pour marquer la journée internationale des droits de la femme. Elle a cet effet, organisé le 07 mars 2017, une conférence publique sur le campus autour du thème : « Place et responsabilité de la jeune fille dans la consolidation de la paix et le développement durable au Togo ». Cette initiative a permis aux participantes de se former et s'outiller sous l'égide de personnes ressources, sur les mécanismes de renforcement de la paix. Les débats étaient essentiellement consacrés aux rôles de la femme dans le développement communautaire ainsi que la jeune fille et les enjeux du développement durable.

« Nous voulons susciter en ces étudiantes un engagement sans précédent ; une auto critique de leur degré de responsabilité relatif à tout ce qui tourne autour du développement durable ; car les processus de développement et de paix sont aussi l'affaire des femmes comme ils le sont pour les hommes », a précisé Mme Antoinette MBROU, Vice-présidente du CA de Wanep Régional.

Cette rencontre qui est un volet du projet Dunényo a trois objectifs : Fournir aux jeunes universitaires des éléments susceptibles de créer en eux une remise en cause des discriminations sexistes pour plus d'égalité de genre; Susciter un intérêt des bénéficiaires à l'engagement en faveur de la participation des femmes et des filles aux processus de prises

de décision ; lutter contre les violences faites aux filles et aux femmes dans les universités.

Pour Amédjénu Da-Do Nora, Coordinatrice de Wanep Togo, « l'objectif de sa structure, est d'amener les filles à prendre leur responsabilité parce que demain, elles seront femmes, mères, éducatrices ou aux affaires. Elles auront selon leur secteur à gérer des postes et devront assumer valablement cette mission pour la de promotion des droits de la femme ».

Au bout de deux ans, Wanep-Togo veut créer auprès des jeunes, une nouvelle forme d'appréhender la problématique des droits des femmes et des filles surtout en milieu universitaire.

Faux médicaments

La lutte continue

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) considère que 10 à 15 % des médicaments qui circulent dans le monde sont des copies qui mettent grandement en danger la santé de ceux qui les utilisent. Sur internet, l'ampleur du phénomène est bien plus grave encore : l'Institut international de recherche anti contrefaçon de médicament (IRACM) rappelle qu'un médicament sur deux acheté sur des sites dissimulant leur adresse physique serait des contrefaçons. Les chiffres relayés par l'International Policy Network en 2009 concernant l'impact

de ce phénomène criminel sont terrifiants : la contrefaçon de médicaments contre le paludisme et la tuberculose serait à elle seule responsable de 700 000 morts par an.

Alors qu'on apprenait il y a quelques jours que l'agence américaine USAID avait offert au Bénin un nouvel appareil d'analyse des médicaments, plusieurs tonnes de produits pharmaceutiques contrefaits étaient saisies le 24 février dernier sur un marché de ce petit pays de l'Afrique de l'Ouest qui représente, après le Nigeria, le deuxième point d'entrée

des médicaments contrefaits sur le continent, avec à peu près le quart du trafic total. Selon une étude du ministère de la Santé du Bénin, plus de 6 000 personnes seraient impliquées dans ce commerce illicite et 85 % de la population s'approvisionneraient sur le marché informel. Si l'ampleur de la prise est une première pour cet Etat, des vendeurs du marché Dantokpa où elle a été réalisée ont précisé, à la presse locale, que les produits saisis ne représentaient pourtant qu'« une infirme partie des stocks disponibles ».

A l'issue d'une prise de contact et un échange informel

Fort soutien des ambassadeurs du G5 à la Commission des réformes

(suite de la page 4)

les et institutionnelles. « La troisième chose, c'est que nous avons apporté notre soutien collectif au travail qui est engagé à ce processus qui vise à dynamiser l'esprit de réformes... » a annoncé M. Fonbaustier. Information confirmée par Mme Awa Nana-Daboya : « Bien, eux mêmes comme ils l'ont

dit, donc, ils nous ont assuré de leur accompagnement... » Toutefois, selon l'ambassadeur français, «... et enfin que nous avons émis le souhait collectivement que la commission puisse faire œuvre utile pour le Togo. » C'est-à-dire que le G5 souhaite que la Commission se départisse des pesanteurs politiques

et prenne en compte les aspirations des populations. Tout cela a rassuré la présidente de la Commission qui a conclu : « Nous restons convaincus et persuadés que la commission est en bonne voie pour ressortir des réformes qui ressemblent aux Togolais et qui rassemblent les Togolais. »

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°428
DE LOTO KADOO DU 04 Mars 2017

Conformément aux règles du Loto Kadoo, le tirage du vendredi 10 mars 2017 s'est fait directement avec bonus car les deux précédents ont été faits sans bonus.

Lors du tirage précédent, ce sont essentiellement des gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire de lots de moins de 1.000.000FCFA, qui ont été dénombrés à LOME et dans toutes les autres villes du pays

La remise des lots à Lomé se fera au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

Avec la LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !

LOTO KADOO

Résultats du tirage N°429 de LOTO KADOO du 10 Mars 2017

Numéro de base

Numéros bonus

32 09 07 44 81 02 82

TOGO CELLULAIRE



LA FAMILLE S'ÉLARGIT
NOUVEAUX NUMÉROS
70 XX XX XX

NOUS SOMMES PLUS DE 3 MILLIONS D'ABONNÉS



LE LEADER

service client : 888

www.facebook.com/Togocel

www.twitter.com/togocel

www.togocel.tg

certifiée ISO 9001 : 2015 et ISO 14001 : 2015

